

# Journée d'information : Diffusion de références techniques en arboriculture fruitière biologique

## Les références variétales du GRAB

### Objectifs

Bénéficier de références de choix variétal et de conduite technique pour les vergers bio

### Contenu

Dans l'Hérault, si l'Agriculture Biologique connaît un développement important ces dernières années, la filière « Fruits Bio » connaît un essor très limité. La plupart des surfaces de fruitiers engagées en bio correspondent plutôt à des petites plantations de fruitiers pour la diversification des maraîchers. L'absence de vergers bio productifs dans l'Hérault conduit à une situation de rareté de l'offre, reconnue par l'ensemble des opérateurs de la filière.

Du point de vue des producteurs, l'accès aux références d'itinéraires techniques de production en arboriculture fruitière est très insuffisant et la conduite de vergers bio est perçue comme trop risquée. Cependant, la demande locale en fruits bio est si importante que des conversions de vergers bio et des nouvelles plantations sont envisagées par plusieurs producteurs.

Dans le même temps, le GRAB (Groupement de Recherche en Agriculture Biologique) travaille à l'acquisition et à la diffusion de références techniques destinées aux producteurs bio.

### Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 01/01/2012

### Tarifs

Adhérent 0€

Non agricole 0€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

journée réservée aux adhérents du

CIVAM Bio 34

### Plus de renseignements

CIVAM Bio 34 - Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023 34875 LATTES

Cedex

Tél. : 04.67.06.23.90 - Fax :

04.67.06.55.75

<http://www.civamagrobio34.asso.fr>

<http://www.bio34.com>

**Taux de satisfaction : %**



**Modalités d'accès :**

### Dates, lieux et intervenants

**01 janv 2012**

09:00 - 17:30

date à préciser

34400 Vérargues

Gilles Libourel, GRAB

### Financier(s)



### Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

### Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

----

Commune \_\_\_\_\_

\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : \_\_

-----

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))